

CIPA - Centre International de Plongée en Apnée
50 boulevard Franck Pilatte
06300 Nice

Mail niceabysscontest@cipapnea.fr
Tél 06.49.09.95.81

Président CIPA et directeur NAC :
BOUCHARD Thomas



NICE ABYSS CONTEST 2024

RÈGLES D'UTILISATION DE LA BASE AIGLE NAUTIQUE

Durant les 2 jours d'entraînements officiels et les 2 jours de compétition, vous serez accueilli.es au sein de la Base Aigle Nautique de Nice. Vous pourrez utiliser les infrastructures mise à disposition. Nous vous demandons de lire attentivement les informations ci-dessous afin que l'ensemble des participant.es à notre manifestation respecte les règles de sécurité, la préservation de la planète et le maintien en bon état des équipements de la base.

En vous remerciant par avance pour votre engagement,

Le Conseil d'Administration du CIPA

- **La Base Aigle Nautique est une base multi-activités.**
D'autres personnes pratiquant des activités différentes seront sur la base. Nous devons respecter leur environnement et ne pas les gêner dans leur activité.
Attention à votre tenue des enfants peuvent être présent sur la base.
- **Sécurité : Le portail doit rester fermé en permanence.**
- **Vestiaires & douches :**
Les vestiaires doivent rester propres après votre passage. Utilisez la raclette à disposition, veillez à ne rien oublier, jetez vos déchets dans les poubelles, et éteignez les lumières quand vous sortez.
Le maillot de bain est obligatoire dans les douches.
Soyez économes avec l'eau !
- **Parties communes :**
Vos affaires doivent être rangées uniquement dans le local apnée. En aucun cas elles ne doivent traîner sur la base ou dans une salle de réunion.
Pas de papiers par terre, de verres et assiettes avec prise au vent.
N'encombrez pas le ponton de départ. Seuls les compétiteurs et leur coach doivent être dans cette zone pour accéder à la navette.